

Comment lutter contre le harcèlement sexuel à l'Université ?

05/12/17 18h24

Par Fanny Marlier

<http://www.lesinrocks.com/2017/12/05/actualite/comment-lutter-contre-le-harcelement-sexuel-luniversite-111018203/>

Invitée du colloque international sur "les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur" à l'Université Paris Diderot, ce lundi 4 décembre, la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal a annoncé toute une série de mesures pour mettre fin au harcèlement sexuel.

"C'est un mouvement qui demandera du temps, mais nous le souhaitons irréversible". Lundi 4 décembre se tenait un colloque international sur "les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur" à l'Université Paris Diderot, organisé, notamment, par l'Association nationale des études féministes (ANEF) et la Conférence permanente de chargé.e.s de mission d'égalité diversité (CPED).

Une thématique centrale qui résonne avec une libération de la parole des femmes un peu partout dans le monde. Si ces violences touchent tous les milieux, universités et grandes écoles sont particulièrement visées du fait de la relation étudiant/enseignant, et du rapport de *"domination intellectuelle qui peut représenter un risque"*, explique Nathalie Coulon, fondatrice de la cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CeVIHS) de l'Université de Lille 3. Un risque qui peut aussi parfois se retrouver entre les étudiants eux-mêmes.

Un profil type

Différents ateliers étaient proposés. Dans comment "repérer le harcèlement sexuel", Nathalie Coulon et Christine Gruson, fondatrices de la cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CeVIHS) de l'Université de Lille 3 ont détaillé leur cinq mois d'études *"spontanée"* qui ont conduit à l'interdiction d'enseigner et d'encadrer durant un an et demi d'un professeur de psychologie, une sanction relativement rare dans le milieu de l'enseignement supérieur. Elles ont été quatre jeunes femmes, des étudiantes, à témoigner, preuves à l'appui, de ses agissements.

Le harceleur possède souvent un profil type, avec des caractéristiques qui se retrouvent : *"Ce sont souvent des personnes très intégrées qui ont un gros réseau. Et l'on distingue une asymétrie des statuts entre la victime et l'agresseur"*, détaille le Clashes (Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur). Une description que l'on retrouve souvent à la faculté de médecine, confirme Elsa Dechézeaux, étudiante en médecine à l'Université Paris Diderot. *"Surtout dans la relation de compagnonnage"*, cette mise en place de binômes pratiquées pendant les études de médecine entre un.e étudiant.e et un professeur, *"une relation d'apprentissage qui peut être le terreau d'agressions sexuelles du fait d'une proximité des esprits et des corps"*.

L'étudiante dépeint aussi une *"culture qui favorise"* les violences sexuelles : un milieu de privilégiés où les fresques pornographiques, les bizutages et les chansons paillardes participent d'un système sexiste qui se perpétue. Tout un environnement qui fait que *"les victimes de harcèlement sexuel en médecine vont avoir une extrême tolérance à ce qui leur arrive"*, et *"engendre une véritable omerta"*.

Panel de mesures

Un peu plus tôt dans l'après-midi, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, est venue annoncer la mise en place de différentes mesures pour lutter contre le harcèlement sexuel. En 2015 déjà, une circulaire appelaient toutes les universités de France à se doter de mécanismes de prévention et de prise en charge du harcèlement sexuel. Une vingtaine d'entre elles ont déjà mis en place des structures pour recueillir la parole des victimes.

Désormais, toutes devront se doter de ces dispositifs dès la rentrée 2018. Interrogée sur la question des moyens financiers apportés aux établissements pour mettre en place ces cellules par un militant du Clashes, la ministre a botté en touche : *"Ils y arriveront grâce à leur conviction"*, a-t-elle simplement avancé avant de se montrer défavorable à l'instauration de l'écriture inclusive dont le débat a *"desservi une cause plus qu'il ne l'a servi"* :

«C'est une fausse polémique que de mettre ça dans le débat public, ce qui est essentiel c'est que l'on s'attaque aux véritables sujets. Attendons que des études scientifiques soient faites sur la question", a-t-elle déclaré.

Autre disposition prévue : l'Ined (Institut national d'études démographiques) et son enquête Virage (Violences et rapports de genre) dont une partie vise l'université bénéficieront d'un soutien financier et politique du ministère. Une campagne de sensibilisation et de prévention organisée par l'ensemble des organisations étudiantes sera également lancée en mars 2018. D'ici 2020, les 13 000 agents du Crous seront formés *"pour mieux repérer et lutter contre les inégalités"*, a assuré Frédérique Vidal.